

Bruxelles, le 24 octobre 1990.

420 C

NOTE BIO (90) 317 AUX BUREAUX NATIONAUX
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole

Conférence de presse du Président Delors avant le Conseil Européen de Rome des 27 et 28 octobre 1990 (Strasbourg)

Veillez trouver ci-dessous les propos liminaires de M. Delors lors de la conférence de presse précitée :

Je veux rester fidèle à une tradition qui fait que, avant chaque Conseil Européen, j'ai la possibilité et le plaisir de m'entretenir un peu avec vous.

Vous savez que, en réalité, il n'y a que deux Conseils Européens par an, un par présidence. Il fut un moment où il y en avait trois, et puis les chefs d'Etat et de gouvernement ont pensé que deux suffisaient. Seuls des événements exceptionnels ont fait que, depuis novembre dernier, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont réunis en dehors des deux réunions classiques, en novembre 89 à Paris pour débattre de la situation dans les pays de l'Europe de l'Est, en mars à Dublin pour discuter, à nouveau, des pays de l'Europe de l'Est et de l'unification allemande. Cette fois-ci, la présidence italienne a convoqué cette réunion exceptionnelle qui reste aussi dans ses modalités exceptionnelles puisqu'il n'y aura que huit heures de discussion utile.

Bien entendu, là encore, c'est la pression des événements extérieurs qui justifie cette convocation d'une réunion exceptionnelle : la crise du Golfe dont les chefs d'Etat et de gouvernement ont eu l'occasion de parler bilatéralement mais ce sera la première fois qu'ils l'évoqueront à Douze ; la situation dans les pays de l'Europe de l'Est et du Centre, à la demande de la présidence italienne ; enfin, le rapport oral que je dois faire sur l'Union soviétique, sa situation, ses perspectives, ses besoins, comme il en avait été convenu au Conseil Européen de Dublin - que l'on appelle Dublin II - au mois de Juin.

En dehors de cela, selon un calendrier qui ne m'est pas encore connu, les chefs d'Etat et de gouvernement auront l'occasion de faire le point sur la préparation des deux conférences intergouvernementales. Au risque de répéter des choses que vous savez, il faut bien voir que ces deux conférences ne sont pas au même point de préparation, même si le mouvement est intense. Pour l'Union économique et monétaire, le lancement avait eu lieu il y a deux ans au Conseil Européen de Hannover : en Juin 1987, création d'un groupe d'experts et, depuis, de Conseil en Conseil, on est arrivés à Dublin II avec la fixation de la date d'ouverture de cette conférence à mi-décembre. Pour ce qu'on appelle l'Union politique, le démarrage est plus récent et nous en sommes à un stade moins avancé de la préparation.

Quels sont les documents qui sont sur la table ? Pour l'Union économique et monétaire, il y a un rapport de M. Carli qui fait le point des travaux préparatoires menés par les Ministres de l'Economie et des Finances, rapport qui a été endossé par les Ministres des Affaires Etrangères lundi dernier. Il y a également la proposition, en bonne et due forme, adoptée par la Commission le 21 août dernier.

Pour ce qui est de l'Union politique, il y a sur la table le rapport de

la présidence italienne qui relate les travaux des représentants personnels des Ministres des Affaires Etrangères. Il y a aussi, depuis 48 heures, l'avis que la Commission a arrêté dimanche dernier et qu'elle doit donner, avant toute conférence Intergouvernementale, en application de l'article 236.

Si l'on ajoute à cela que, à l'initiative du Parlement européen, se sont tenues trois conférences Interinstitutionnelles qui ont été toutes intéressantes - et, en tout cas, très instructives pour la Commission et pour moi -, je crois, que l'on a à peu près les éléments qui vont permettre à M. Andreotti de fixer et de préciser l'ordre du jour, étant entendu que le pauvre Président du Conseil a aussi sur les bras le dossier des sièges et que personne ne l'envie.

Mais, si je devais faire un pronostic, je dirais que ce qui est le plus utile actuellement pour la Communauté, c'est que, pour la conférence Intergouvernementale qui est la moins avancée, celle sur l'Union politique, en fonction des documents sur la table, nous puissions recueillir les premières réactions des chefs d'Etat et de gouvernement. J'aurais donc à émettre un souhait, et je l'ai d'ailleurs déjà émis auprès de M. Andreotti, c'est que, sur ces huit heures, on utilise quand même deux heures pour un tour de table sur l'Union politique.

Il faudra du temps également pour discuter des pays de l'Est et de l'Union soviétique, si bien que je ne pense pas qu'il y aura, à nouveau, un grand débat sur l'Union économique et monétaire. D'ailleurs, tout est dit sur ce point et je ne vois pas en quoi un nouveau débat au Conseil Européen, dont la mission essentielle est d'impulsion, pourrait ajouter quoi que ce soit au mouvement très important qui s'est produit, y compris ce dernier mois puisque, entre la fin du Conseil Ecofin de Rome au début septembre et aujourd'hui, des progrès ont été réalisés, les positions se sont rapprochées, y compris sur ce qui focalisait l'attention des uns et les inquiétudes des autres : la fixation d'une date pour le passage à la deuxième phase.

Voilà donc, Mesdames et Messieurs, comment je vois aujourd'hui mercredi cette réunion exceptionnelle des chefs d'Etat et de gouvernement. Je préfère l'appeler comme cela qu'un Conseil Européen puisque, encore une fois, les délais sont assez brefs et qu'il faudra choisir les points sur lesquels les chefs d'Etat et de gouvernement voudront soit prendre des décisions, soit donner les impulsions nécessaires.

Je vous remercie.

Amitiés,
Bruno Dethomas